

DÉLIBÉRATION
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LOCMIQUÉLIC

Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 01/12/2025
Publié le 08/12/2025
ID : 056-265600536-20251125-D2025_016-DE

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq du mois de novembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué, s'est rassemblé à la Mairie de Locmiquélic, sous la présidence de Monsieur Eric PATUREL, Président.

Date de convocation : le vendredi 21 novembre 2025

Etaient présents : Eric PATUREL, Christian CAZEAUX, Annie BLAIZOT, Max SCHAFFER, Marie-Noëlle LE HONSEC, Joël AUDRAN, François NICOLLE, Anne GERMAIN, Hélène NIO

Absents excusés : Erwan MARTEIL, Anne LE LAUSQUE

Secrétaire de séance : Annie BLAIZOT

Monsieur le Président ouvre la séance à 18h32. Madame BLAIZOT est désignée en qualité de secrétaire de séance.

D2025-016- APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 SEPTEMBRE 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-15,

Vu le projet de procès-verbal du 16 septembre 2025 adressé le 21 novembre 2025 aux membres du CCAS,

Il convient, à ce titre, que les membres du Conseil d'Administration le valident ou demandent à le modifier.

Après que le Conseil d'administration, dûment convoqué, en eut délibéré, le procès-verbal du Conseil d'administration du 16 septembre est approuvé à l'unanimité des votants.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Suivent les signatures

- POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le 25 novembre 2025

Monsieur PATUREL

Le Président

Madame BLAIZOT

Le secrétaire